L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BJREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 JANVIER 1894. 67me Année

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dennet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 12 JANVIER 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE TARIF SUR LE SUCRE.

Rarement budget a autant préoccupé les populations de l'Union, à la fois productrices et consommatrices, que celui de cette année. Il s'agit aujourd'hui de la révision du tarif McKinley qui est ruineux en effet et n'a jamais profité qu'aux gros industriels et aux grands spéculateurs, au bénéfice desquels il constitue un véritable monopole et de le remplacer par une série de taxes reposant toutes sur le besoin qu'éprouve tout gouvernement de s'assurer un revenu suffisant pour administrer convenablement le pays.

C'est peut-être pousser un peu loin la réforme. Entre le système qui consistait à protéger les industries indigènes à outrance, qu'elles en eussent besoin ou non, et celui qui voudrait rejeter toute espèce de mesure protectrice même envers les industries qui ne peuvent s'en passer, et qui, sans elles, seraient condamnées à périr, il y a un moyen terme.

L'idée du tarif en vue du revenu n'a jamais exclu celle de la protection, puisque c'est, en partie, du tarif imposé sur les objets de provenance étrangère que tous les gouvernements tirent leurs revenus annuels. Que cette protection s'opère inoidentellement comme le veulent les démocrates, ou qu'elle soit une affaire de principe, comme le prétendent les républicains, elle n'en existe pas moins. Il pourrait même arriver en certains cas, dans un moment de détresse ; que la protection par incident devint plus large que la protection par principe.

Etant donc donnés, d'une part, l'abolition du tarif McKinley ainsi que le relèvement du système de protection admis de tout temps par le parti actuellement au pouvoir ; étant admis d'autre part, le besoin qu'a le gouvernement d'argent pour remplir son trésor vide, il s'agit de choisir les taxes qui paraissent les moins lourdes aux populations consommatrices et les plus faciles à percevoir.

Cette dernière considération est de première importance dans un pays, surtout, où le travail des perceptions est si coûteux, où les honoraires des employés sont si élevés, où une si grande partie des collections se perd dans le chemin qu'elles ont à faire de la caisse du percepteur à celle du Trésor général. La taxe la plus simple, la plus facile à prélever est évidemment la meilleure de toutes.

Or, nous n'en connaissons pas de plus facile à établir, de plus aisée à collecter que celle que l'on a imposée de tout temps sur les sucres de provenance étrangère. Le sucre est un article de consommation journalière; il est de première nécessité aux Etats Unis, surtout, qui en consomment plus que tous les autres pays, comme le prouvent surabondamment les statistiques. Le revenu, de ce coté, doit donc être considérable. Quant à la perception elle est des plus faciles. C'est une affaire de douane, et cette branche de l'administration est à peu près exempte de tout reproche. On peut affirmer que c'est la mieux dirigée, la plus minutieusement contrôlée, par consequent, la plus honnête. Elle est même renommée pour ses sévérités à l'égard des importateurs étrangers. C'est donc celle qui doit rapporter le plus et coûter le moins.

Pourquoi le gouvernement, ou du moins, le Comité des Voies et Moyens se prive t il de cette précieuse ressource, alors surtout qu'il veut abolir la prime ?

Comme le disait récemment M. Henry Watterson, un libre-échangiste à tous crins pourtant, celui là, un ennemi acharné de la protection :

"C'est le sucre qu'il faut tout d'abord frapper d'une taxe. A un cent la livre, le revenu que l'on en tirerait s'élèverait à $35,000,000, au bas mot ; à quoi il faut ajouter le montant qui resterait au trésor, par suite de l'abolition de la prime soit $10,000,000. Il y aurait donc, par le fait du rétablissement du tarif sur le sucre, à un sou la livre, une différence en plus de $45,000,000 dans les rentrées au trésor—une somme presque suffisante pour éviter tout déficit.

Ce sont aussi les idées qu'émettait dernièrement au sénat l'Hon. M. Voorhies.

M. Waterson voudrait également taxer le thé, le café, toutes productions étrangères d'un excellent rapport pour le trésor public et d'une perception facile. M. Waterson a raison. Ce n'est pas un impôt de 1 cent la livre qui diminuera la consommation de ces articles. Personne ne s'en plaignait jadis. Les critiques sont toujours venues de politiciens en quête d'une popularité malsaine et visant à des succès électoraux. La guerre que l'on a faite depuis longtemps à l'industrie sucrière a toujours eu un caractère exclusivement politique. Ses adversaires s'inquiétaient fort peu du bien-être des populations. Le lendemain du jour où l'on aurait rétabli le tarif, les populations ne s'en porteraient pas plus mal ; elles ne s'en trouveraient peut être que mieux et se sentiraient plus à l'aise, parce qu'elles seraient débarrassées des taxes de toute sorte qui pèsent à droite et à gauche sur tous les articles dont elles ont besoin pour leurs autres consommations de tous les jours et de tous les instants.

Une nouvelle école de cuisine a été inaugurée, laquelle reconnaissant l'importance d'avoir toujours un fort approvisionnement de lait sous la main, trouve à satisfaire cette exigence au moyen du "Borden's Peerless Brands Evaporated Cream" préparé par la New York Condensed Milk Co." L'école le recommande hautement.

La vigueur des Cheveux d'Ayer est un tant'cle indispensable de toilette pour la chevelure, elle en active la croissance.

GÉNÉRAL ET DOCTEUR.

Un général qui est docteur en médecine, le cas est assez rare pour être signalé.

Le général Canonge, de l'armée française, qui vient d'être promu, est, en effet, docteur. Inutile de dire qu'il est trop enthousiaste de l'armée pour se livrer à l'exercice de la médecine: mais, dans sa jeunesse, il avait eu la courageuse opiniâtreté de faire en même temps ses études médicales et ses études militaires, et il fut, le même mois, reçu docteur et nommé lieutenant!

SOLDAT ET LÉGISLATEUR.

Les séances du Conseil d'Etat étaient brillantes pour Napoléon Ier. Il est impossible d'avoir plus d'esprit. Dans les affaires les plus étrangères à son métier de général, dans les discussions sur le Code civil, par exemple, il étonnait toujours.

C'était une sagacité merveilleuse, infinie, étincelant d'esprit, saisissant, créant dans toute question des rapports inaperçus ou nouveaux, abondant en images vives, pittoresques, en expressions animées et pour ainsi dire *dardées*, plus pénétrantes par l'incorrection même de son langage, toujours un peu imprégné d'étrangeté, car il ne parlait correctement ni le français ni l'italien.

Ce qu'il y avait de charmant, c'était sa franchise, sa bonhomie.

Il disait un jour qu'on discutait une affaire qu'il avait avec le Pape :

—*Cela vous est bien aisé à dire, à vous. Mais si le Pape me disait : "Cette nuit l'ange Gabriel m'est apparu et m'a dit telle chose", je suis obligé de le croire.*

Il y avait au Conseil d'Etat des têtes du Midi qui s'animaient, allaient fort loin, et souvent ne se payaient pas de mauvaises raisons ; le comte Bérenger, par exemple. L'Empereur n'en gardait aucune rancune ; au contraire, souvent il les animait à parler :

—Eh bien ! baron Louis, qu'avez-vous à dire là dessus ?

Son bon sens corrigeait à tous moments les vieilles absurdités admises par prescription dans les peines. Il était excellent, critiquant la jurisprudence contre le vieux comte Treilhard.

Plusieurs des plus sages dispositions du Code civil viennent de Napoléon ; particulièrement dans le Titre du Mariage.

Les séances du Conseil étaient une partie de plaisir. Cambacérès le présidait sous lui et en son absence. Il y montrait un talent supérieur, une raison profonde. Il résumait fort bien. Il calmait les amours-propres. C'est à lui qu'on doit l'admirable administration de la France, cette administration que, malgré les habitudes rompues, la Belgique, l'Italie et les provinces du Rhin regrettent encore.

L'Empereur ne voulait ni encourager parmi les citoyens l'instinct républicain, ni faire de grandes écoles, comme l'Ecole polytechnique. Voyez s'il était loin de là : il n'alla jamais voir l'Ecole polytechnique, grand établissement militaire, et dont la science, passant les espérances des philosophes qui la fondèrent, avait déjà rempli l'armée d'excellents chefs de bataillons et capitaines.

Avec ces deux conditions attirantes, l'administration française fut ce qu'on pourra jamais faire de mieux.

Le despote disait aux sujets :

—Croisez-vous les bras ; mes préfets se chargent de tout faire pour vous. Pour prix d'aussi doux repos, je ne vous demande que des enfants et de la terre.

La plupart des généraux s'étant enrichis en volant, il fallait, à force d'inspections et de contre-inspections, rendre les prévarications impossibles.

UN SORCIER EN CORRECTIONNELLE.

Le Tribunal correctionnel de Gannat vient de s'occuper d'une affaire de sorcellerie qui prouve combien grande est encore la crédulité de certains paysans en France.

Bernard, le sorcier poursuivi pour escroquerie, exercice illégal de la médecine et vente illégale de remèdes figurant au Codex, est un petit bonhomme âgé de vingt et un ans, brun, à l'air malicieux.

L'une de ses victimes, le fermier Bouilcot, prétendait avoir le diable chez lui parce que ses yeux pleuraient, que les œufs de ses poules contenaient des diablotins, qu'un bruit de ferrailles se faisait entendre chaque nuit, etc.

Bernard s'était chargé de le débarrasser de l'esprit malin pour la somme de 200 francs : somme insignifiante, on vérité, dit-il le sorcier, étant donné le grand danger qu'il courait dans sa lutte avec le diable.

Deux autres paysans, les époux Jaligand, se croyaient "traînés" par le diable et si malades qu'ils ne tarderaient pas à en mourir.

Bernard commença par leur faire absorber des drogues qui ont failli les faire trépasser. Puis, il leur remit un talisman qui fut placé dans une armoire avec défense expresse d'y toucher.

Ce préservatif précieux, ployé dans un mouchoir, se composait d'une petite sacoche en cuir marron, renfermant un parcheinin à tranches rouges, de morceaux de chandelle, d'un brassard de première communion, d'une couronne en papier, de quelques boules de gomme, d'un pot contenant du saindoux, etc.

Comme prix de ses consultations, Bernard était arrivé à leur extorquer 1.651 francs. Pour justifier ses demandes d'argent, il leur déclarait qu'il faisait dire des messes entre onze heures et minuit, au prix de 13 francs l'une par les simples desservants de communes et de 250 francs par les grands-vicaires. L'évêque de Moulins en aurait même dit une pour 500 francs, mais ne se sera pas fait payer.

Bernard tenait, d'ailleurs, les époux Jaligand par la terreur et les menaçait, ainsi qu'ils l'ont déclaré au Tribunal, "de les rendre plus secs qu'un morceau de bois" s'ils ne lui versaient pas les sommes qu'il exigeait.

Un troisième individu lui a donné 20 francs pour conjuration d'un sort jeté sur ses bœufs qui, par la suite, déclarent-il, se portèrent mieux.

Un autre témoin, atteint d'une affection au nez, a payé au sorcier 13 francs pour un peu de saindoux, mais n'a pas été guéri.

Une jeune fille phtisique est allée se soumettre à ses consultations qui lui ont coûté 32 francs, mais ne l'ont pas empêchée de mourir au bout d'un mois.

Enfin plusieurs autres personnes ont également usé de ses médicaments.

Malgré ses dénégations, le sorcier Bernard a été condamné à six mois de prison et 500 francs d'amende.

UN VIEUX SOUVENIR.

On vient de célébrer à Toulon l'anniversaire du jour de la levée du siège de cette ville par les Anglais. A ce propos, on a rappelé le beau trait de sang-froid du sergent Junot, si souvent cité par les historiens.

Bonaparte qui était alors officier du génie, avait fait élever à Toulon deux batteries qui joueront un grand rôle pendant le siège ; leur tir, admirablement dirigé, causait à l'ennemi des dégâts effrayants.

Pendant la construction d'une de ces batteries, Bonaparte, ayant besoin de dicter une lettre, demanda un homme qui sût écrire.

Une voix répondit aussitôt :

—Présent, capitaine !

C'était un sergent d'un bataillon de la Côte-d'Or, nommé Junot.

Il s'installa tant bien que mal sur l'échaufement de la batterie.

Et il venait à peine d'achever d'écrire qu'un boulet de canon, envoyé par les Anglais, venait s'abattre à quelques pas de lui, le couvrant de terre, lui et son papier.

—Bon ! s'écria le sergent avec un admirable héroïsme, comme ça je n'aurai pas besoin de sable pour sécher l'écriture !

Bonaparte le regarda, puis lui dit :

—Toi, tu es un fameux brave !

Et il ne l'oublia jamais, car plus tard il en fit son aide-de-camp, et Junot, devenu général, reçut le titre de duc d'Abrantès.

ENLEVÉ PAR UNE CLOCHE.

Un accident peu banal est arrivé dernièrement dans la commune de Blanzat, dans le Puy-de-Dôme.

Le sacristain sonnait à toute volée la grande cloche, lorsque la corde, s'enroulant à deux reprises autour de la roue, enleva le sonneur jusqu'à la hauteur de 25 pieds au pied plus haut, le pauvre homme eût été infailliblement broyé contre l'intrados de la voûte.

Il lâcha la corde fatale et fut précipité de toute la hauteur de la voûte. On a constaté des contusions très fortes, mais l'on espère que, à moins de complications imprévues, un long repos le rétablira.

LAPHAM'S
Reading a tonic, or children who want building up, should take
BROWN'S IRON BITTERS.
It is pleasant to take, cures Malaria, Indigestion, Biliousness and Liver Complaints.

LES ANNÉES SANS HIVER.

Si les prévisions de certains météorologistes se réalisent, l'hiver 1893-1894 sera un des plus doux du siècle, et nous n'aurions un peu de froid que dans le courant de février, c'est-à-dire peu avant le solstice du printemps. De cette manière l'année 1893 n'aura pour ainsi dire pas eu d'hiver.

Voici, d'après la chronique, une série d'années qui, à partir du douzième siècle, se passèrent presque sans hiver.

L'année 1113, sous le règne de Philippe-Auguste, fut une année extraordinairement fertile et chaude. Il n'y eut point d'hiver, les arbres fruitiers furent en fleurs au mois de décembre et la vigne en février 1114. On vendangeait au mois de juillet.

En 1288-1289, sous le règne de Philippe le Bel, un chroniqueur allemand dit qu'à Noël les enfants vendaient, dans les rues de Cologne, des violettes cueillies dans les prairies du Rhin; il y avait, selon lui, des bluets en février et, dès le milieu d'avril, la vigne était en fleurs sur les coteaux de la Moselle.

En 1572, l'année du massacre de la Saint-Barthélemy, les arbres étaient couverts de feuilles au mois de janvier et les enfants dénichaient les petits oiseaux le mois suivant.

En 1621, en février, tout était en fleur; on était au cœur du printemps.

En 1658-1659, ni neige, ni gelée.

En 1782-1783, vers la fin de décembre, la chaleur était extraordinaire ; il y eut des orages comme au mois d'août, et, en janvier, tout fleurit comme au mois de mai.

En 1821-1822, l'hiver fut extrêmement doux ; il y avait des pois en fleur au mois de décembre et les seigles étaient rentrés à la Saint-Jean. La récolte des vins fut très abondante.

Les hivers des années 1824-1825, 1832-1833, 1835-1836, 1845-1846, 1850-1851, 1853-1854 ont été d'une douceur remarquable.

LE PREMIER MARI DE FRANCE.

Celui-ci n'est pas de Cahors, comme le dernier héros du théâtre des Variétés, mais il est toujours originaire du département du Lot.

C'est un nommé Montels, cultivateur à Soturac.

L'autre jour il surprit, par hasard, sa jeune femme avec un de ses amis nommé Escande. Ce dernier put s'échapper assez tôt pour éviter la correction qu'il méritait, et l'épouse infidèle courut se précipiter dans la rivière du Lot. Le courant était très rapide et la mort certaine.

Mais dans un élan d'abnégation et de dévouement héroïque dans la circonstance, le mari trompé n'hésita pas à se jeter dans la rivière et à se porter au secours de sa compagne, déjà à demi asphyxiée. C'est avec peine, et au milieu des plus grands dangers, qu'il parvint à la ramener sur la berge.

Là, les soins les plus empressés lui furent prodigués, et après trois heures de frictions pratiquées avec autant de patience que l'intelligence, la malheureuse femme revint à la vie.

Le sauveteur, après l'accomplissement de ce devoir qu'il jugea alors suffisant, reconduisit sa femme dans sa famille et lui intima l'ordre de ne plus reparaître au foyer conjugal.

Il se rendit alors auprès du maire de sa commune et le pria de faire toutes les démarches nécessaires en vue d'une séparation honorifique pour sa conduite. Il n'aura pas volé la médaille qui probablement lui sera accordée.

L'ITALIE ET LES ARMEMENTS EUROPÉENS.

L'Esercito italiano, journal militaire du gouvernement italien, a publié, à propos des grandes manœuvres de la triplice, un article qui fait beaucoup de bruit en Europe, et dont nous détachons le passage suivant :

"Il semble arrêté, à ce qu'on assure, qu'en 1894 l'Allemagne, la Russie et l'Autriche feront des grandes manœuvres au printemps. Comme la présence sous les armes de ces trois puissantes forces militaires ne peut être accueillie avec indifférence, nous croyons savoir que la France aussi fera le possible pour avoir ses forces au complet sans une telle éventualité. Ce changement dans le système adopté jusqu'ici de renforcer les armées vers la fin de l'été pour faire les grandes manœuvres ne peut surprise et ne saurait manquer d'avoir des conséquences.

"L'Italie, en cette occurence, se trouvera au printemps avec ses forces entières sous les armes, mais la nouvelle classe n'aura que peu de jours de présence dans les rangs. Et, d'après les dires, on prétend déjà que pour cette année on substituerait à nos grandes manœuvres des manœuvres avec les cadres pour mener à terme les études de défense.

"Il ne nous appartient pas de juger de l'importance du fait au point de vue international ; mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler à quel point les difficultés intérieures peuvent concourir à aggraver la situation.

"C'est la première fois que l'Europe tout entière sera en armes pour les grandes manœuvres du printemps, et certainement la circonstance est particulière, la corde étant tendue depuis tant d'années, et l'alliance entre la France et la Russie étant plus ou moins officielle."

M. GLADSTONE.

M. Gladstone est entré le 30 décembre dernier, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il a été l'objet d'une manifestation enthousiaste de la part des membres de la Chambre des communes. C'est le chef de l'opposition conservatrice, M. Balfour, qui s'est fait l'interprète des sentiments des collègues de M. Gladstone.

Il est inutile de dire qu'il est le doyen des premiers ministres de l'Europe, mais il n'est pas le doyen des membres de la Chambre des communes. Le record de l'âge est tenu par M. Villiers, qui a quatre-vingt-onze ans. M. Gladstone, lui, détient le record du mandat parlementaire ; il est député depuis 1832 et prononça son premier discours en 1833.

M. Gladstone a un peu plus que le double de l'âge de deux de ses collègues, lord Roseberry et M. Asquith, ministre des affaires étrangères, qui à eux deux n'ont que quatre-vingt-trois ans!

LOUIS KOSSUTH.

Louis Kossuth s'est trouvé dernièrement dans la nécessité de vendre la bibliothèque qu'il a réunie dans le cours de sa longue vie.

Lorsque cette circonstance fut connue, un comité se forma à Budapest, afin d'acheter toute la collection pour le musée national, et ce projet vient d'être mis à exécution.

Les besoins du vieux patriote doivent avoir été très urgents, attendu qu'il s'est séparé de tous ses livres pour seize cents florins.

Ludovic Halévy, le célèbre romancier français, qui a été si éprouvé il y a quelques mois par la mort de sa mère, vient d'être frappé par un nouveau deuil en cette fin d'année qui lui fut si cruelle. Sa tante a succombé hier à une douloureuse maladie qui épuisait lentement ses forces.

Mlle Valentine Halévy habitait rue de Douai, avec son frère et sa belle-sœur, qui l'entouraient des soins les plus touchants et les plus affectueux. Elle était dans sa quarante cinquième année.

Deux voyous causent entre eux :

—En passant rue des Anglais, je rencontre une demoiselle. Elle était toute seule. Je l'enlève. Total : cinq jours de bloc.

—Cinq jours seulement pour avoir enlevé une demoiselle !

—Oui, mais c'était une demoiselle.... de paveur !

Dans une gare, un voyageur quitte précipitamment un de ses amis pour suivre une grosse dame qui se dispose à monter en wagon.

—Adieu.... je cours me mettre dans le compartiment de cette dame.

—Tu la connais ?

—Non, mais en cas d'accident, elle me servira de tampon!

LE JOUR LE PLUS COURT DE L'ANNÉE.

Les calendriers s'accordent à annoncer que le 21 décembre est le jour le plus court de l'année. Cependant consultez n'importe quel almanach, vous y verrez que le soleil se couche en décembre, le 9, à 4 h. 1', le 14, à 4 h. 2, le 18 à 4 h. 3, et enfin le 21 à 4 h. 4. Il semblerait donc que le soleil se couchant plus tard le 21 décembre que le 9, par exemple, le jour devrait être plus long.

Ce n'est qu'une apparence. Il ne faut pas oublier que les heures, depuis 1816, sont marquées au temps moyen, et qu'il existe ainsi entre le midi véritable et le midi officiel, un écart variable dont il est nécessaire de tenir compte. Cette particularité observée, on trouve que la durée du jour est en réalité de 8 h. 17' le 9 décembre, de 8 h. 13 le 18, de 8 h. 11 le 21, pour augmenter aussitôt le 1er janvier de 8 heures 15 minutes et quelques secondes.

M. de L'Harpagonière est sollicité au coin d'une rue par un mendiant :

—Ayez pitié d'un pauvre père de famille sans ouvrage !

Le vieux gentilhomme, d'un ton bourru :

—Ce n'est pas en restant là que vous en trouverez !

Monsieur Toto, sept ans, plonge avec conviction sa main dans son assiette et se dispose à manger son macaroni..... à l'italienne.

—Monsieur Toto, fait la maman, je vous ai répété souvent qu'il fallait vous servir de votre fourchette.

—Mais, maman, objecte Toto, les doigts ont été faits avant la fourchette.

—Certainement, monsieur Toto ... Mais pas les vôtres.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

GONZALES & LAUDUMIEY.
Entrepreneurs de pompes funèbres et embaumeurs.
170 CHEMIN DU BAYOU, 170
Près Remparts.
VOITURES ET TALLY-HOS A LOUER.
Ordres pour enterrements reçus par téléphone jour et nuit.
TÉLÉPHONE NO 479.
21 fév 93—1 an

TO-KALON! TO-KALON!
Ne buvez rien autre chose ; ma buvez le pur. C'est le fameux To-Kalon de
PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

Photographies
La Galerie Photographique de M. J. E. Rivoire, 207 Royale, coin Dumaine, n'a jamais cessé d'accueillir, à bras ouverts, les personnes désireuses de lui confier du travail On est toujours sûr d'être satisfait en s'adressant à cet établissement sans rival à la Nouvelle-Orléans et dans tout le Sud des Etats Unis.
11 janv—7f

Des Lettres de Crédit en Sterling
—SUR—
Messrs Dannielsens, Croes & Cie, de Londres,
Sont émises par leurs agents à la Nouvelle Orléans, MM. WESTFELDT FRERES, rue Gravier, 132.
20 déc—1 P 1m, m r, ven

A. ROY,
AGENT.
Diebold Safe & Lock Company,
No 113 rue Commune.
Un vaste assortiment de coffres d'occasion, à vendre à bon marché. 11 janv—1m.

Excursion du Dimanche du Louisville & Nashville.
Janvier le 14—Un mois avant la prochaine.
BILLET $1 00.
C. MARSHALL, JOHN KILKENNY,
Surintendant. D. P. A.
11 janv—3f

Female Orphan' Société.—La réunion annuelle des membres de cette société aura lieu mardi, 16 janvier, entre midi et 2 heures, à l'Asile Pydras, dans le but d'élire un conseil de direction pour l'année suivante.
E. E. HODGSON,
7 janv—10f Secrétaire.

Compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans, ce 7 janvier 1894.—L'élection de cinq directeurs de cette compagnie devant servir pendant l'année courante, aura lieu le LUNDI, 15 janvier, de midi à 2 heure, au bureau de MM. Moore, Hyams & Co., No 33 rue Carondelet. JOHN KILSHAW, Secrétaire.
7 jan—8 f

Le Dr T. E. Brocard
Prévient le public qu'il vient de rouvrir sa pharmacie encoignure Ursulines et Dorgenois.
Il prévient aussi les membres de la Société Française qu'il est pharmacien de la Société.
7 janv—4f

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Laiterie Brothers Company, Limited, sont invitées à présenter les mêmes aux soussignés, liquidateurs, au bureau de la compagnie, No 181 rue du Canal.
LUDOVIC LAFARGUE.
ADOLPHE SCHREIBER.
PAUL CAPDEVIELLE
Liquidateurs.
Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1894.
7 janv—

Avis.
M. H. PITON, qui tient la Pharmacie Française, située coin des rues Conti et Bourbon, ayant été nommé pharmacien de la Société Française de la Nouvelle-Orléans, se fera un devoir de remplir pour lui-même les prescriptions des docteurs attachés à la dite Société.
4 jan—7f

Bureau de New Orleans Butchers' Hide and Tallow Company, Limited, 120 rue Bas Peters.—Nouvelle Orléans, 30 décembre 1893.—Conformément à l'Article IV de la Charte, l'élection pour douze directeurs, devant servir pour l'année courante, sera tenue au bureau de la compagnie, 120 rue Bas Peters, le JEUDI, 11 janvier 1894, entre les heures de 12:30 et 3 P. M.
A. B. LACOSTE,
31 déc—A date Secrétaire.

GEO. JURGENS,
Importateur et marchand de Whiskies de 1ère qualité (Eaux de vie)
39 RUE TCHOUPITOULAS.
Seul agent pour la vente du Bass White Label Ale.
Escompte libéral fait aux marchands en gros.
23 déc—1m

Pour paraître le 15 Janvier.
Edition Américaine Hebdomadaire du Journal des Débats.
(32 pages et couverture format in 4°)
Couronné la revue complète des événements de la semaine, de tous les ministères, bills, législatifs, des nouvelles et des romans, etc. Principaux rédacteurs : A. Dumas, L. Halevy, Lavisse, G-ard, Vogué, Brunetière, de l'Académie française ; Jules Lemaître, de Molinari, Leroy-Beaulieu, Charmes, Deschanel, Paul Bourget, de Parville, etc.
Abonnement $5 par an, remboursables en publicité ou donnant droit à une prime.
S'adresser à la librairie L. DERMIGNY,
126 W. 25th sts., New York, à sa succursale 1,608 rue Notre-Dame, Montréal et à tous ses correspondants aux Etats-Unis et Canada. Spécimen gratuit envoyé par demande.
On demande de bons agents dépositaires pour la Louisiane.
19déc—3m—Dim Mar Je

THE LEON QUEYROUZE
Commission Co. Limited,
"GROCERS" EN GROS.
—IMPORTATEURS DE—
VINS ET LIQUEURS
—ET MARCHANDS DE—
Produits des campagnes et de l'Ocean
69 et 71 RUE TCHOUPITOULAS.

En Face du Marché Français !
GRANDE VENTE DE
CLOTHING -:- CLOTHING
PENDANT 30 JOURS
Tout notre Stock d'Hiver Réduit à Moitié de sa Valeur.
HABILLEMENTS POUR HOMMES ET JEUNES GENS.
HABILLEMENTS D'ENFANTS A DE GRANDES RÉDUCTIONS.
M. LION & CO.,
195, 197 DECATUR,
Coin Ste-Anne.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieue de la rue du Canal, 2me district

O. M. Hill.
113 et 115 RUE DU CANAL.
DIAMANTS. RUBIS. EMERAUDES. OPALES. SAPHIRES. BIJOUTERIE PRÉCIEUSE EN PROFUSION. ARGENT PUR EN COMBINAISONS POUR PRÉSENTATION. NOUVEAUTÉS EN ARGENT.
MONTRES A RÉPÉTITION SPLIT SECONDS. MONTRES UNIES ET GARNIES DE DIAMANTS. CANNES ET OMBRELLES A TÊTE D'OR. NOUVEAUTÉS EN BIJOUTERIE EN OR FIN. PLUMES ET CRAYONS EN OR.
Prix Marqués en Chiffres.
Bargains en Toutes Choses.
Le Plus Vaste Stock.
27 oct—3m

ADRIEN ARNAUD,
Ancien contremaître chez Boissier, de Paris et Maillard, de New York
Confiserie Parisienne de Premier Ordre.
Fabrique, rue des Ursulines, 50.
Spécialité de Bonbons fins et de chocolats, genre Marquis.
Marrons Déguisés, Desserts et Pièces Artistiques pour Soirées.
Tous articles fraîchement faits chaque jour.
6 oct—jeud dim—1 an

LOUIS ROEDERER
Le Premier Champagne du Monde.
GRAND VIN SEC
Un vin parfaitement sec.
CARTE BLANCHE
Un délicieux vin généreux.
VIN BRUT, Un Vin Très Sec.
Commandes sollicitées par les seuls agents dans les Etats du Golfe.
PAUL GELPI & BRO.
43 rue Decatur, New Orleans.
24 déc—24 1m dim mar jeu

BELLES MONTRES, PENDULES,
Françaises et Américaines.
Diamants et autres Précieuses Pierres,
Magnifique Bijouterie, Belle Argenterie Richement Ciselée et Argenterie Plaquée, etc., etc.
FRANTZ & OPITZ,
BIJOUTIERS ET JOAILLIERS,
No 17 RUE BOURBON, PRES CANAL.
1er sept

COMPAGNIE D'ASSURANCE
LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.
Plus de $51,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.
Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompt aussitôt qu'elles sont justifiées.
Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290
Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLÉANS
Gustav R. Westfeldt, L. C. Fallon, Lucas E. Moore. C. M. Soria.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire
12 nov—92—1 an J. G. PEPPER, Député Sous-Secrétaire.

Compagnie d'Assurances PHŒNIX de Hartford, Conn.
—SUCCESSEURS DE LA—
COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Actif, valeur réelle $3,830,332
Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.
JULES TUYES, Agent-Résident.
29mai—1an 39 RUE CARONDELET.

HY WELLMANS, Président. CHAS H. SCHENCK, Vice-Président.
BANQUE D'ÉPARGNES TEUTONIA,
(TEUTONIA SAVINGS BANK.)
127 RUE DE LA COMMUNE 127
Reçoit des dépôts D'UN DOLLAR et au-dessus tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et, en outre, le lundi, de 5 h. à 7 h. de l'après midi.
Intérêts au taux de TROIS POUR CENT par an, payable tous les six mois APRES TROIS MOIS.
16 sept—1an W. W. WEISS, Caissier.
M. ERNEST CASSARD, Payeur.

Café-Restaurant de l'Opéra,
Coin Bourbon et Toulouse, en face de l'Opéra Français.
Liqueurs de premier choix—Déjeuners et dîners à 25 et 50 cents.
Tous les dimanches, Bouillabaisse ; les mercredis Tripes à la Mode de Caen ; les vendredis, Ayoli.
14 oct—3m

Nouveau Café de John Trisconi,
4 RUE CARONDELET.
Lunch chaud tous les jours, De 10 heures A. M. à 1 1/2 P. M.
HIGH TEA,
De 3 P. M. A 6 P. M.
Vins et Liqueurs de première qualité.
23déc—1m—Mar Sam Dim

Assurances et Banques.

Compagnie d'Assurance Germania.—Avis est par le présent donné, qu'une élection de directeurs aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, le 15 janvier, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
ERNEST CHASSANIOL,
7 janv—an 15. Secrétaire.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 1er janvier 1894. — L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour servir pendant l'année courante, sera tenue au local de la Banque, LUNDI, 5 février 1894, de midi à 2 heures de l'après-midi.
A. A. LELONG,
2jan— Caissier.

New Orleans Co-operative Banking Association.—Conformément à l'Article 7 de a charte l'élection annuelle pour les administrateurs de cette Banque aura lieu à la banque le troisième lundi de janvier 1894, entre les heures 10 A. M. à 2 P. M.
W. P. WALT,
23 déc au 15 janv Caissier.

Banque Nationale de l'Etat de la Nouvelle-Orléans. — Nouvelle Orléans, 16 décembre 1893.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette Banque aura lieu au local de la Banque, 122 rue Commune, le troisième mardi, 16me jour de janvier 1894, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
CHAS. L. C. DUPUY,
16 déc au 16 janv Caissier.

E. BARBIER,
Pour les Fêtes de Noel
Et du Jour de l'An.
MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE.
Pince-nez, Lunettes, Lorgnettes, etc.
60 Rue Royale,
Entre Bienville et Conti.
1er déc 93—1an

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Prévient sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, un grand assortiment de Diamants en tous genres, Argenterie pure, Montres, Pendules, Lunettes, Jumelles, Orfèvrerie, etc., etc., qu'il offrira à des prix exceptionnellement réduits.
14déc 93—1an

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibre pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et radio de pianos une spécia 20mars—

SOUMISSIONS.
BUREAU DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE VILLE—Salle 5, Hôtel de Ville—Nouvelle Orléans, 6 janvier 1894.—Ville de la Nouvelle-Orléans.—Le Bureau de Liquidation de la Dette de Ville invite ici le public à soumissionner pour l'achat au comptant de cinq cent quarante mille (540,000) dollars ou une partie quelconque des Bons Constitutionels de la ville de la Nouvelle Orléans, à être émis en vertu de l'Amendement et de l'acte constitutionnels de la Législature de l'Etat de la Louisiane No 110 de 1890, approuvé le 8 juillet 1890 et échéant cinquante ans après la date, portant quatre pour cent d'intérêt par an, représentés par des coupons échéant le 1er janvier et le 1er juillet, payables à New York et à la Nouvelle-Orléans. Les bons offerts seront vendus au plus haut enchérisseur, si l'enchère est considérée comme acceptable, mais aucune soumission au-dessous du pair ne sera considérée.
Le Bureau se réserve le droit de réconsidérer une quelconque ou toutes les soumissions. Toute offre d'acheter des bons en vertu de cet avis qui sera agréée par le Bureau doit être suivie, le